

3 semaines de congé en moins pour les députés wallons

Ecolo veut avancer la rentrée parlementaire

Stéphane Hazée (Ecolo) vient de déposer une proposition de décret pour écourter les vacances estivales parlementaires de trois semaines. Il est soutenu par le MR, tandis que le PS ne voit pas d'objection à cette modification.

Les parlementaires wallons devraient bientôt devoir écourter leurs (longues) vacances estivales. Stéphane Hazée, chef de groupe Écolo au Parlement wallon, a déposé cette semaine une proposition de décret. L'objectif? Réduire de trois semaines la durée des vacances parlementaires des 75 députés wallons. Elles débutent actuellement après le 21 juillet pour se terminer le 3^e mercredi de septembre, juste après les Fêtes de Wallonie. « Nous voulons avancer cette rentrée au 1^{er} septembre », assure Stéphane Hazée. « Je pars d'un constat : la Wallonie a reçu beau-

coup de nouvelles compétences du fédéral. Cela engendre beaucoup de travail, souvent un trop-plein à gérer. Pourtant cette année, les commissions n'ont recommencé que le 3 octobre! Cette rentrée décalée relève d'un autre temps... Nous voulons pouvoir commencer dès le début septembre en 2017. » Le chef de

Hazée : « Nous ne voulons pas passer pour des personnes rétives au travail »

groupe MR, Pierre-Yves Jeholet, est favorable à cette proposition qui nécessitera une modification de la loi spéciale, donc une majorité des 2/3. Stéphane Hazée reprend : « Jusqu'à cette année, le parlement wallon rentrait

deux semaines plus tôt que le fédéral. Mais désormais, ils ont deux semaines d'avance. Nous ne voulons pas passer pour des personnes rétives au travail. »

Depuis 2016, la rentrée parlementaire fédérale a été avancée au 4 septembre. Elle était fixée auparavant au 2^e mardi d'octobre!

RESTE 12 SEMAINES DE CONGÉ

Le PS, dont l'accord permettrait de faire passer presque à coup sûr la proposition, ne devrait pas s'y opposer. Le cdH est globalement sur la même ligne. « Je ne vois pas d'objection à ouvrir ce dossier, en gardant bien sûr un œil attentif au volet légal », précise Christophe Collignon, chef de groupe PS à la Chambre. « Je rappelle que le PS a été à l'initiative lors de la précédente modification. » Auparavant, les parlementaires wallons ne rentraient que lors de la 2^e semaine d'octobre! « Mais rien n'empêche ac-

tuellement les commissions de se réunir plus tôt, comme notamment pour le dossier Caterpillar », reprend Christophe Collignon.

En ces temps d'austérité, Ecolo envoie un signal positif auquel les différents partis pourront difficilement s'opposer. Au niveau wallon, les parlementaires ne bénéficieraient plus « que » de 6 semaines de congé d'été. Avec la Toussaint, Carnaval, Noël et Pâques, nos parlementaires conserveront tout de même 12 semaines de repos annuel.

Au vu de ce total, trois semaines, c'est peu de chose. ●

ADRIEN DE MARNEFFE